



Commune de

Le Mag *Val-de-Virvée*

Automne 2024



www.valdevirvee.fr - Infos, Actu, Animations...

SOMMAIRE

#17 - octobre 2024

Directeur de publication : Christophe Martial
Rédaction : @Commission Animation
Photos : ©Mairie de Val-de-Virvée
©Association de Val-de-Virvée
Impression : Imprimerie CASTET

- **Edito**
- **Télérelevé des compteurs d'eau**
- **Retour sur les Anim'Été**
- **Fermeture du réseau cuivre**
- **Octobre Rose**
- **Ca bouge dans les écoles**
- **Inscriptions scolaires**
- **Les missions du CCAS**
- **La sécurité aux abords des routes**
- **La travaux sur la commune**
- **PADD Réunion publique**
- **Vie Associative**
- **Etat Civil**
- **Expression Libre**



Horaires d'ouverture Mairie

- Lundi : 8h30-12h30 / 14h-18h
- Mardi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Mercredi : 8h30-12h30
- Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Vendredi : 8h30-12h30 / 14h-16h30
- Samedi : 9h-12h

Le mot du maire

Chères Virvéennes, Chers Virvéens

L'été à VAL-DE-VIRVEE a été riche en évènements et manifestations portées par le tissu associatif que je remercie encore avec force. Certains vont dire que je me répète mais je tiens à le marteler sans cesse : sans le monde associatif, une collectivité n'est rien !!!

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, avec des effectifs stables. Le nouveau responsable des services scolaires et périscolaires est arrivé juste avant les vacances de la Toussaint. En provenance de la commune de Bassens, nul doute qu'il apportera un regard expérimenté et un souffle nouveau à ce service.

Comme chaque été, des travaux ont été réalisés sur nos bâtiments et sur la voirie communale et vous en trouverez les détails dans ce magazine. La collectivité prend soin de son patrimoine et de grands chantiers se poursuivent, comme la rénovation énergétique de l'Ecole Jacques COLAVOLPE qui entre dans sa phase de consultation des entreprises. D'autres sont en phase d'étude comme la rénovation de l'Eglise Saint-Pierre de Salignac, les opérations de modélisation en 3D de l'édifice ayant débutées au début du mois d'octobre.

Dans mon dernier édito, j'évoquais mes craintes face aux échéances électorales européennes qui étaient d'actualité en ce mois de juin 2024. Mais comme beaucoup d'entre vous, je n'avais pas imaginé le tsunami politique qui s'en est suivi avec la dissolution de l'Assemblée décidée par notre Président. Et pour en arriver à quoi : des français encore plus divisés !!!

La situation économique de notre pays est critique et nul ne le contestera.

Cependant, devant cette situation, je m'étonne et m'inquiète de la réaction de certains de nos politiques : En premier lieu, chacun s'est extasié devant une participation à 66% au deuxième tour de ces législatives, score honorable certes, mais dans un contexte très particulier. Faut-il vraiment se réjouir quand un tiers des français ne se déplace toujours pas dans l'isoloir ?

Ensuite, je suis marqué par le manque d'humilité de ceux qui scandent à tout va : On a gagné ! quand les deux tiers des électeurs n'ont pas souhaité leur faire confiance. Surtout lorsque chacun à bien conscience, compte tenu de la particularité de ces élections, qu'aucun des groupes politiques ne peut même revendiquer l'ensemble de ses électeurs comme des sympathisants, nombre d'entre eux étant venu dans l'isoloir en se « pinçant le nez ».

Pour moi, une seule leçon à tirer de ce scrutin : les électeurs n'ont souhaité donner de pouvoir exclusif de décision à aucun des groupes politiques qui forment l'assemblée. Nos députés doivent donc travailler sur des compromis : c'est le message des français.

Mais voilà, une fois bien installés, chacun a redégainé ses idéologies, parfois d'un autre temps, plus intéressés par leur avenir ou celui de leur parti que par les préoccupations des français.

L'idéologie politique est un leurre quand elle n'a pour seul but que de diviser pour mieux régner. Notre société évolue, les besoins et les envies de nos concitoyens aussi, et il faut les entendre.

Puissions-nous au moins maintenir une capacité d'écoute, de discussions et d'échanges, voire de confrontations, mais respectueuses et positives, au sein de notre collectivité. C'est le signe d'une démocratie en bonne santé.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



Christophe MARSAT



Le SIAEPA du Cubzadais Fronsadais a décidé de mettre en place un dispositif de relève à distance de votre compteur d'eau. Ce déploiement, effectué par SOGEDO, vous permettra de bénéficier de factures basées sur votre consommation d'eau réelle chaque semestre.

QU'EST-CE QUE LA TÉLÉRELÈVE ?



Depuis votre domicile, votre nouveau compteur transmet à distance les données relevées que vous pourrez par la suite consulter en ligne. Il pourra également indiquer les anomalies éventuelles (exemple : fuite d'eau après compteur).

MISE EN PLACE DE LA TÉLÉRELÈVE



Le déploiement du système à l'ensemble des abonnés du service s'effectuera entre 2024 et 2026.

Selon les caractéristiques de votre compteur d'eau actuel, l'ajout d'un module complémentaire de télérelève sur votre compteur peut être suffisant. Si ce n'est pas le cas, votre compteur sera remplacé par un nouveau compteur muni d'un système de télérelève intégré.

Ces deux configurations nécessitent une intervention de nos agents. Nous vous remercions de laisser libre d'accès votre compteur.

VOS INTERLOCUTEURS



SIAEPA du Cubzadais Fronsadais
305 Avenue Boucicaut
33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
05 57 43 63 40
contact@siaepa-cf33.fr



2 Rue Georges Brassens
33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
05 57 94 01 70
st-andre@sogedo.fr

LES AVANTAGES DE LA TÉLÉRELÈVE

MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

- **Plus besoin de prendre rendez-vous**, la relève de votre compteur est réalisée à distance quel que soit son emplacement.
- **Votre facture semestrielle** est établie à partir de votre relevé réel. Fini les estimations ! L'eau qui vous est facturée correspond à votre eau consommée.
- **Simplification lors d'un déménagement**: l'index compteur est disponible à votre date d'arrivée ou de départ.

MEILLEURE SURVEILLANCE DE VOTRE RÉSEAU D'EAU

Sogedo vous alertera rapidement **des éventuelles fuites** situées après votre compteur.

À noter : toute intervention après le compteur d'eau est à la charge de l'abonné.



DE NOUVEAUX SERVICES

Des relevés accessibles directement en ligne pour vous donner plus de visibilité sur votre consommation.



PAS D'INCIDENCE SUR VOTRE SANTÉ

- **Les ondes radio transmises par le compteur ou le module complémentaire sont sans danger** pour la santé ; elles sont similaires à celles utilisées pour les télécommandes de portail de garage.
- Le compteur communique **1 à 2 fois par jour pendant moins de 1 seconde**, ce qui représente moins de 12 minutes de communication par an.

Anim'Été 2024 : Un Été Réussi à Val-de-Virvée

Cet été, la base de loisirs de Val-de-Virvée a de nouveau accueilli les Anim'Été, un événement qui a su séduire petits et grands. Avec une fréquentation toujours très bonne, ces activités estivales continuent d'attirer un public enthousiaste, prouvant une fois de plus leur succès.

Parmi les nombreuses activités proposées, on retrouve le paddle, la slackline et le mur d'escalade, qui ont été renouvelés pour cette saison. Ces disciplines sportives permettent aux participants de découvrir de nouvelles sensations tout en profitant des magnifiques paysages de la région. Le paddle, par exemple, offre une expérience unique sur l'eau, alliant détente et effort physique. La slackline, quant à elle, est parfaite pour améliorer son équilibre et sa concentration, tout en s'amusant.

Les Anim'Été 2024 se sont également distingués par leur ambiance conviviale et familiale. Différentes animations, ont ponctué les journées, permettant à chacun de s'impliquer et de partager des moments inoubliables. Les visiteurs ont pu profiter de cette atmosphère festive tout en découvrant les richesses de la base de loisirs. Le succès de cette édition estivale des Anim'Été souligne l'importance de proposer des activités diversifiées et accessibles à tous. La combinaison de sports aquatiques et d'activités de plein air a permis de répondre aux attentes d'un public varié.

En conclusion, les Anim'Été 2024 à « Val-de-Virvée Plage » ont été un véritable succès. Les visiteurs repartent avec des souvenirs mémorables et une envie de revenir l'année prochaine pour profiter à nouveau de ces activités estivales. Grâce à l'engagement des organisateurs et à la richesse des animations, cette saison restera gravée dans les esprits de tous les participants.

À compter de janvier 2026, la France s'apprête à engager une transition majeure avec la fermeture commerciale du réseau cuivre, suivie de la fermeture technique prévue pour janvier 2028. Cette évolution est motivée par un besoin croissant d'adaptation aux nouveaux usages numériques des Français, notamment avec l'essor du télétravail et la nécessité d'augmenter les débits Internet.

La modernisation numérique, via le déploiement de la fibre optique, est devenue une priorité. Actuellement, 39,2 millions de locaux sont éligibles aux offres de Fibre jusqu'au domicile (FttH), et ce chiffre continue d'augmenter à mesure que la fibre compte de plus en plus d'utilisateurs. Il est désormais évident que le maintien simultané de deux réseaux, cuivre et fibre, au-delà de 2030, n'est pas viable pour des raisons opérationnelles, financières et environnementales.

Cette transition vers la fibre optique n'est pas unique à la France ; plusieurs pays européens, tels que l'Espagne, la Norvège, la Suède et l'Estonie, ont déjà engagé des démarches similaires de fermeture de leurs réseaux en cuivre. Cela témoigne d'une tendance générale vers la modernisation des infrastructures de télécommunications. En mai 2024, la France comptait encore 11,3 millions de lignes en cuivre actives, mais l'objectif est d'atteindre zéro ligne de cuivre d'ici 2030. Après la fermeture technique, la dépose des équipements en cuivre contribuera également à un nettoyage du paysage urbain et rural.

La commune de Val-de-Virvée se fera le relais de toutes les informations disponibles sur cette transition et accompagnera au mieux ses concitoyens dans ce changement. Les avantages d'une infrastructure numérique modernisée sont indéniables, tant pour les acteurs du secteur que pour les clients finaux. C'est un pas en avant vers une France plus connectée et résiliente, prête à relever les défis numériques de demain.

Marche Octobre Rose : un bel élan de solidarité

Comme chaque année, la mairie de Val-de-Virvée s'est associée au Comité des Fêtes de Saint-Genès-de-Fronsac pour organiser une marche solidaire à l'occasion d'Octobre Rose. Cet événement, en soutien à la lutte contre le cancer du sein, s'est tenu le dimanche 6 octobre et a rassemblé environ 180 personnes, qui ont apporté un soutien financier.

Sous un ciel clément, les participants se sont retrouvés pour une balade conviviale à travers les chemins de la commune, unis par un même engagement : soutenir les associations qui œuvrent contre le cancer du sein et sensibiliser à l'importance du dépistage précoce.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à chaque personne qui a pris part à cette manifestation. Votre présence et votre solidarité sont essentielles pour faire avancer cette cause si importante. Ensemble, nous pouvons faire la différence !

Merci à toutes et à tous et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition d'Octobre Rose.



Pendant la période estivale, les écoles de la commune ont bénéficié de travaux de réaménagement et de modernisation. Ces efforts visent à améliorer le confort, l'équipement et la qualité des infrastructures pour les élèves, enseignants, et personnels scolaires.

En parallèle des rénovations, un investissement a été fait pour l'achat de petit matériel à destination des cuisines et des élèves, afin de mieux répondre aux besoins quotidiens et d'assurer un confort accru. Ce matériel facilitera non seulement la préparation des repas pour les enfants, mais également le déroulement des activités pédagogiques.

À l'école de Saint-Antoine, des rénovations ont été effectuées au sein du laboratoire et du bungalow. Ces travaux ont permis non seulement de moderniser ces espaces, mais aussi d'optimiser le rangement, offrant ainsi un environnement de travail plus fonctionnel.

De son côté, l'école des Petits Albins a vu la structure de jeux extérieure entièrement remplacée. Cet investissement permettra aux enfants de profiter d'équipements sécurisés et adaptés pour leurs moments de loisirs.

Quant à l'école de Salignac, le projet de rénovation énergétique a été lancé avec le début des forages pendant les vacances d'octobre. Cette initiative marque le début d'un programme ambitieux qui vise à rendre l'établissement plus écologique et économe en énergie.

La rentrée scolaire a également été marquée par un changement au sein des équipes du périscolaire. M. Mickael Galan a pris ses nouvelles fonctions en tant que remplaçant de Karine Lagabarre, apportant avec lui son expérience et son enthousiasme pour accompagner les élèves tout au long de l'année.

Ces travaux et changements tendent à offrir un cadre éducatif de qualité et adapté aux besoins des élèves. Le renouvellement du matériel et des infrastructures scolaires contribue à améliorer les conditions d'apprentissage et de travail dans chaque établissement.



Inscriptions Scolaires

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2025-2026 débuteront le lundi 06 janvier 2025 (date de rentrée scolaire, à valider).

Pour ce faire, nous vous invitons à télécharger le formulaire d'inscription sur le site internet de la commune :

www.valdevirvee.fr/inscription-scolaire/

Ou bien à le retirer à la Mairie de VAL-DE-VIRVÉE, ou dans une de ses annexes.

Ce dossier d'inscription est à remettre dûment complété et signé avec la photocopie des pièces demandées au secrétariat soit de la Mairie de VAL-DE-VIRVÉE, soit dans les mairies annexes.

Les missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un acteur fondamental dans la mise en oeuvre des politiques sociales locales. Il intervient dans de nombreux domaines pour soutenir les populations en difficulté et promouvoir la solidarité au sein de la commune.

L'une des missions essentielles du CCAS est d'offrir un soutien aux personnes en situation de précarité :

- L'aide alimentaire, souvent sous forme de bons alimentaires ou de colis alimentaires.
- Le soutien financier ponctuel, via des aides d'urgence pour couvrir des besoins immédiats comme le paiement de factures (électricité, gaz, eau) ou des aides pour le logement.
- L'accompagnement social personnalisé aide les bénéficiaires à résoudre des problèmes administratifs ou à retrouver une stabilité financière et sociale.
- L'aide administrative pour orienter et accompagner les familles dans leurs démarches pour obtenir des aides spécifiques ou une orientation vers des structures adaptées.

Le CCAS travaille en relation avec le Service Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes, la Maison Départementale de la Solidarité et d'autres structures afin d'accompagner les personnes dans leurs différentes démarches :

- demande de logement
- retraite
- allocation CAF
- France travail
- transport à la demande

Le CCAS met également en oeuvre le Plan Canicule en cas de fortes chaleurs. Les personnes les plus fragiles sont contactées. En cas de difficulté un élu se rend au domicile de l'administré pour lui apporter une aide si besoin.

Le CCAS, en partenariat avec la Banque Alimentaire, organise chaque année une collecte. Cette année, elle aura lieu au magasin Auchan Saint André-de-Cubzac le week-end des 23 et 24 novembre.

Le CCAS, en collaboration avec des partenaires, met en place des ateliers à thème. En 2023 l'atelier "Bienvenue à la retraite" a été mise en place. Le 7 novembre prochain débutera l'atelier "Aide aux Aidants", il se déroulera sur 7 séances hebdomadaire.

Vous pouvez vous y inscrire auprès du secrétariat du CCAS au 05 57 42 64 12.mm

À mesure que l'hiver approche, un phénomène préoccupant fait surface chaque année : la baisse de la visibilité des enfants se rendant à l'école, notamment ceux qui attendent le bus scolaire le long des routes. Les jours raccourcissent, et avec eux, la lumière naturelle devient une denrée rare. Cette situation, bien que récurrente, est source de nombreux dangers pour les jeunes écoliers, souvent peu visibles pour les automobilistes, particulièrement aux heures de pointe, lorsque le jour peine à se lever ou tombe rapidement.

L'impact des conditions hivernales sur la visibilité

En hiver, les journées sont courtes, et il n'est pas rare que les enfants soient obligés de partir de chez eux avant l'aube ou de rentrer à la tombée de la nuit. De plus, les conditions météorologiques comme la pluie, le brouillard ou la neige contribuent à réduire encore davantage la visibilité sur les routes. Ce contexte rend d'autant plus important le respect des mesures de sécurité, que ce soit pour les enfants ou les conducteurs. Les abords des routes, surtout dans les zones rurales ou périurbaines, ne sont souvent pas éclairés. De nombreux enfants se tiennent à l'arrêt de bus, sur le bord de la route, dans l'ombre des arbres ou des bâtiments, rendant leur présence difficile à détecter, surtout lorsque les véhicules circulent à grande vitesse.

Des enfants insuffisamment visibles : un danger réel

Le danger est bien réel : chaque année, des accidents impliquant des enfants aux arrêts de bus sont rapportés, souvent liés à une mauvaise visibilité. Ce risque est accentué par les vêtements sombres, courants en hiver, qui ne favorisent pas la détection par les conducteurs.

Selon les experts en sécurité routière, un enfant en vêtements foncés est presque invisible à plus de 20 mètres en faible luminosité. À cette distance, un véhicule roulant à une vitesse normale n'aura pas le temps de réagir. En revanche, un enfant portant un accessoire réfléchissant est visible à plus de 150 mètres, offrant un temps de réaction bien supérieur aux automobilistes.

Les mesures à prendre pour améliorer la visibilité

Heureusement, des mesures simples peuvent considérablement améliorer la visibilité des enfants et réduire les risques d'accidents. Voici quelques conseils pratiques pour les parents et les écoles :

- Équipements réfléchissants : Encourager les enfants à porter des bandes ou gilets réfléchissants sur leurs manteaux ou sacs à dos. Ces accessoires, peu coûteux et facilement disponibles, augmentent considérablement la visibilité dans l'obscurité.
- Lampes frontales ou clignotants LED : De plus en plus populaires, ces petits dispositifs lumineux peuvent être fixés sur les sacs ou vêtements des enfants, leur assurant une meilleure visibilité.

La responsabilité des conducteurs

Les conducteurs ont eux aussi une responsabilité. En hiver, il est crucial de redoubler de vigilance aux abords des arrêts de bus scolaires. Une réduction de la vitesse dans les zones fréquentées par les enfants est essentielle. Par ailleurs, les feux de croisement doivent être activés même en pleine journée lorsque les conditions de visibilité sont médiocres, permettant ainsi de mieux percevoir les piétons.

De plus, certains pays ont mis en place des législations strictes autour des bus scolaires, obligeant les conducteurs à s'arrêter complètement lorsqu'un bus fait monter ou descendre des enfants. Une telle règle pourrait être généralisée pour accroître la sécurité.

Conclusion : La sécurité avant tout

La sécurité des enfants sur les routes est une priorité, particulièrement en hiver, lorsque la visibilité est réduite. Sensibiliser les parents, les enfants et les conducteurs aux dangers et aux solutions existantes est primordial pour éviter des accidents tragiques. L'utilisation d'équipements réfléchissants, l'amélioration des infrastructures, et la vigilance accrue des conducteurs sont autant de mesures simples mais efficaces pour garantir la sécurité des plus jeunes sur leur trajet vers l'école.

Chaque geste compte pour rendre nos routes plus sûres, surtout pour ceux qui sont les plus vulnérables : nos enfants.

La mairie a engagé plusieurs travaux d'aménagement visant à améliorer les infrastructures de la commune. Voici un aperçu des projets en cours :

Travaux sur patrimoine communal :

- Mairie de Val-de-Virvée : Réfection de la toiture de la salle du Conseil ainsi que du petit local attenant.
- École Jean Beynel : Rénovation de l'ancien laboratoire, avec la pose d'étagères et des travaux de peinture.
- Dépôt rue de Nouguère : Construction d'alvéoles destinées au stockage.
- Base de Loisirs : Mise en place d'un éclairage pour les manifestations nocturnes.
- Logement communal du 11 rue d'Artiguelongue : rénovation complète et mise en place d'une pompe à chaleur.
- Eglise Saint-Pierre de Salignac : Un relevé 3D par scanner et drone a été réalisé dans un but de programmation de travaux de rénovation.

Travaux de Voiries :

Des travaux de réfection des voies en bicouche ont été réalisés dans plusieurs zones, notamment :

- Chemin de la Mercerie
- Chemin de Crabit (partie haute)
- Chemin de Crella
- Chemin de l'Oligeaie
- Réfection de l'impasse des Cavaillons.
- Busage rue du Vieux Plantier : Réalisation de travaux de busage pour améliorer le drainage et la gestion des eaux pluviales.



Lotissement des Vignes :

Mise en place de dégrilleurs et remplacement des casiers des deux bassins pour une meilleure gestion des eaux.



Fleurissement :

Les jardinières de la commune ont été renouvelées avec des plants persistants, apportant une touche de verdure à l'environnement urbain.

Cimetières :

Des travaux d'engazonnement et de traitement des allées ont été réalisés dans les cimetières de Salignac (près de l'église) et d'Aubie.

Ces projets illustrent l'engagement de la municipalité à améliorer le cadre de vie des habitants et à soutenir le développement de la commune.

ALERTE SMS

Le service d'alerte SMS est actif sur la commune. Cet outil simple d'utilisation vous permet d'être au plus près de la vie de votre commune. Si vous souhaitez recevoir les alertes merci de bien vouloir consulter :

www.valdevirvee.fr/alertes.html

Informations, actualités et animation, vous trouverez toutes ces informations sur le site internet de la commune : www.valdevirvee.fr



PADD

Réunion publique de Présentation

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de VAL DE VIRVEE va entrer dans la phase d'élaboration des documents réglementaires.

Préalablement, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sera présenté à la population le :

Vendredi 22 Novembre 2024 à 18h00

Au foyer des Albins

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

« Val-de-Virvée pétanque »

Affilié à la fédération Française de pétanque et jeu Provençale
FFPJP

Un bilan positif, une transition réussie

L'année 2024 a été une année de transition bénéfique pour le club.

Le bureau transitoire qui a repris le club suite à la démission du Président Monsieur Jean-René ALLAIRE a tout mis en œuvre pour créer la réussite et une bonne dynamique au sein du club « Val de Virvée Pétanque ». Parmi nos équipes de la « Coupe Des Clubs », félicitation à l'équipe vétérans de Jacques LANSALOT en 4^{ème} division qui termine avec brio vice championne de Gironde et merci aux autres équipes, féminine, vétérans, et séniors qui ont participé et représenté le club avec panache.

Notre dernier concours du 6 Octobre 2024 a été une grande réussite avec 80 équipes venues de toute la Gironde avec la présence de champions .

Félicitations à l' équipe de notre club qui à gagné le concours « C ».

Le bureau a décidé d'ouvrir le club les Samedis de 13h30 à 19h00 à partir de Janvier 2025 pour permettre l'accès à la pétanque à celles et ceux qui travaillent en semaine.

Bienvenue à tous les nouveaux pétanqueurs qui désirent intégrer notre Club.

Le club est affilié à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, ce qui nous permet de participer à des concours officiels, aux championnats des clubs ainsi qu'aux qualifications nationales et régionales tout au long de l'année.

Un grand remerciement à monsieur le Maire ainsi qu'au conseil municipal qui œuvre pour la création d'un nouveau terrain de pétanque nous permettant d'organiser des compétitions Départementales et Régionales.

Ce nouvel espace sportif devrait voir le jour d'ici fin 2025.

Nous invitons tous les habitants de Val de Virvée , passionnés ou seulement désireux de pratiquer la pétanque à nous rejoindre.

Nous sommes présents les Lundis, Mercredis, Vendredis et à partir de 2025 les Samedis de 13h30 à 19h00 à l'espace du centre de loisirs G. Corbizet derrière le Tennis.

Félicitations aux grands gagnants des concours 2024 et un grand merci à tous les bénévoles qui ont aidé aux manifestations.

A bientôt sur les terrains.

contact : Mr François CLARET

Tel : 06.79.81.23.68 / Mail : valdevirvee.petanque@gmail.com



« APE Les Petits Albins »

L'association est composée de parents d'élèves bénévoles dont le but est de maintenir le lien entre les parents et le corps enseignant/ périscolaire.

Nous sommes présents lors des conseils d'école et organisons différents événements tout au long de l'année afin d'aider au mieux l'école dans les projets et sorties scolaires.

Pour cette année qui démarre, nos manifestations prévues sont nombreuses :

- Le marché de Noël en collaboration avec Sa s'Eleves le 1er décembre 2024 à la maison du temps libre de Salignac,
- un vide grenier le 9 février 2025 au Foyer des Albins,
- un loto le 15 mars 2025 au Foyer des Albins,
- la kermesse le 27 juin 2025 à la Base des loisirs G. Corbizet.

Et bien sûr, de nombreux goûters et autres événements pour nos élèves et leurs enseignants !

Nous sommes une équipe accueillante et bienveillante, alors chers parents, n'hésitez pas à nous rejoindre à tout moment de l'année !

Contact : parentselevesaubie@gmail.com ou 0642943983 (présidente APE), notre facebook ; APE Ecole Les petits albins

« Country Five Angels »

Nous assurons les cours sur les communes d'AUBIE et ESPESSAS et de SAINT ANTOINE (VAL DE VIRVEE) tous les mardis soirs et tous les mercredis soirs de 18h30 à 21h45, **y compris pendant les vacances scolaires (sauf période de Noël).**

Horaires pour chaque niveau :

18h30 : Révisions puis cours Novices et Intermédiaires (durée 1h30)

20h00 à 20h05 : Pause

20h05 à 21h35 : Révisions puis cours Débutants (durée 1h30)

La cotisation (à l'année) est valable pour les cours du mardi et/ou du mercredi **sans supplément**, chaque niveau débute par ½ heure de révision.

Cotisation (assurance, FFCLD) (obligatoire par adhérent) 20 € pour les + de 18 ans 0 € pour les - de 18 ans

Cours adhérent (facilité de paiement) : 110 €

Cours enfant – 12 ans : 50 €

Cours couple ou membre d'une même famille : 200 €

La rentrée a déjà eu lieu, mais il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre

Prochaines manifestations :

- Démonstration à l'occasion du Marché de Noël (avec les MEME PAS CAP) le 01 décembre 2024 au foyer des Albins à AUBIE et ESPESSAS – 33240 VAL DE VIRVEE
- BAL TELETHON le 14 décembre 2024 à 20h30 à la Salle des Fêtes de SALIGNAC – 33240 VAL-DE-VIRVEE

« Le cours de danse »

Le Cours de Danse 06 71 47 27 10

Eveil, Enfants à partir de 5 ans

Classique tous niveaux

Cours de pointes, barre à terre,

Préparation aux concours,

Cours particuliers. Stages

Modern'jazz à partir de 8 ans

Adultes : Remise en forme, Pilates tous les lundis 20h.

Val de Virvée- Salignac

Inscriptions toute l'année

Mail : lecoursdedanse33@gmail.com

Facebook Internet : le cours de danse saint andre de cubzac.com



« Les Joyeux Albins »

Contrairement aux réseaux dits « sociaux », à Val-de-Virvée, vous avez la possibilité de pousser la porte du foyer des Albins pour partager de véritables relations humaines avec notre association de séniors « Les Joyeux Albins. »

C'est assurément là que vous lierez des relations saines, découvrirez l'attractivité du vivre ensemble pour échanger, partager une après-midi récréative (loto – belote), un spectacle (ange bleu – grain de folie – le St Sebastien), un repas, une sortie..... (Ibardin – Saint Palais sur Mer – Montgaillard – Rimons-...)

Vous pourrez également projeter et profiter de voyages avec Maxim'Car (France – Etranger)

Fini le virtuelBienvenue la réalité.

Le vivre ensemble donne à tout un chacun, l'occasion d'apprécier l'importance de la vie associative pour bannir une fois pour toute le repli sur soi et l'isolement . A ce jour nous sommes 114 adhérents. Toutes les deux semaines nous organisons en interne, un loto et belote. A chaque rencontre nous offrons la collation. Nous marquons les anniversaires de chacune et chacun d'entre nous. Lors de nos sorties, nos adhérents bénéficient d'une remise de 20% maximum du tarif pratiqué par les organismes.

Cette année à nouveau nous offrons deux repas gratuits avec orchestre, chanteur, animation à environ 200 personnes au total.

Vous désirez nous rejoindre, alors n'hésitez pas ; franchissez le seuil : vous serez toujours les bienvenus. Pour de plus amples informations vous pouvez nous contacter au 0674562650
Le Président
M.Paulais



« Parol'A »

Parol'à : l'association qui donne la parole à...
Association loi 1901

Parol'à est un collectif qui a l'art et le plaisir d'allier l'oreille et la plume en mettant le mot à la bouche ! Pour notre deuxième année d'activité, nous avons misé sur la collaboration avec d'autres associations, pour le partage par l'écrit.

Des ateliers d'écriture pour les enfants

Grâce à un partenariat avec l'association Même pas Cap, Parol'à donne les clés aux écoliers pour s'exprimer en toute liberté. Plusieurs ateliers ont notamment été proposés dans le cadre des Clas (Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité) mis en place par Même pas Cap dans les écoles d'Aubie et de Salignac : ainsi, les élèves inscrits au dispositif, proposé en dehors du temps scolaire, ont pu jouer les graines de journalistes en réalisant un article sur un sujet sensible d'actualité qui les touche tous, le harcèlement scolaire. Ils ont aussi développé leurs talents de poètes en s'initiant à l'acrostiche, poème qui se lit aussi bien à l'horizontale qu'à la verticale, sur le thème des émotions. Preuve qu'il n'y a pas d'âge pour écrire et avoir le courage de transmettre des messages !

Bien d'autres projets sont en cours : édition d'un livre

avec une association cubzaguaise de partage des savoirs ; recueil de la mémoire des habitants d'une commune voisine de Val-de-Virvée... dans la poursuite de nos trois objectifs : la transmission de la mémoire entre les générations ; l'accompagnement dans le récit de vie ou de soi pour les grands comme pour les petits ; et l'aide à la construction et l'édition de livres coups de cœur.

Contact : associationparola@gmail.com Tel : 06 30 49 66 26 / 06 61 32 04 66.

« Rével'Être & Yoga »

Nous sommes heureux de vous retrouver pour une nouvelle année de pratique du Kundalini Yoga.

Nous vous proposons cette année 3 cours de Kundalini Yoga adultes par semaine :

- Mardi 19h15 (salle multisports de l'école de Salignac)
- Mercredi 19h15 (Salle du Temps Libre de Salignac)
- Jeudi 19h00 (37 Rue Robillard St André de Cubzac)

Le premier cours est offert, alors profitez-en pour venir découvrir les bienfaits uniques de cette pratique ! Chaque séance explore une thématique spécifique, vous permettant de rejoindre les cours à tout moment de l'année. Le Kundalini Yoga ne vise pas la perfection des postures, mais s'adapte à chaque individu en respectant sa morphologie et son état du moment.

Qu'est-ce que le Kundalini Yoga ?

Le Kundalini Yoga est une pratique millénaire qui combine postures, respirations, méditations et mantras pour harmoniser le corps et l'esprit. Axé sur l'éveil de l'énergie vitale, il aide à réduire le stress, améliorer la concentration et renforcer le bien-être physique et mental. Accessible à tous, il permet de développer une plus grande conscience de soi et d'apporter équilibre et sérénité au quotidien. Une discipline complète pour mieux vivre et se ressourcer !

Notre association, affiliée à la FTKY, applique les tarifs proposés par la Fédération Tantra Kundalini Yoga.

Adhésion à l'association : 15 €

Tarifs : 110 € le trimestre ou 60 € la carte de 5 cours

Vous souhaitez faire un cours d'essai ? Informez-nous de votre présence à l'avance et l'enseignant vous accueillera 10 minutes avant le début du cours.

Prévoyez une tenue souple et confortable, un tapis, un coussin dur, un plaid et une bouteille d'eau.

Toute notre actualité sur les pages Facebook ou Instagram : Rével'Être & Yoga

Présidente : Fanny VAN-IMPE Administrateur : Alain BERTHEAU

Renseignements : 06 20 05 91 53 - reveletre.yoga@gmail.com

Site : alainbertheau.fr/kundalini-yoga



« Sa S'Elèves »

Sa S'Elèves, l'association des parents d'élèves de l'école Jacques Colavolpe de Salignac, vous souhaite une belle année scolaire 2024/2025.

L'année 2023/2024 fut riche en événements pour notre association: ventes de sapins et chocolats de Noël, madeleines Bijou, vide ta chambre, repas espagnol, loto, week-end festif. Ceux-ci nous ont permis d'offrir aux enfants un livre distribué par le Père-Noël en personne, le goûter du carnaval, le concert des Bambino Style et un tour de manège gratuit pour chaque enfant de l'école lors du week-end festif de juin, mais aussi une participation financière pour l'achat de kits de fournitures scolaires pour cette rentrée. Nous avons également pu offrir une enveloppe de 50€ par classe, permettant ainsi à chaque enseignant d'investir dans du matériel pédagogique.

Au cours de cette 3ème année d'activité, nous vous proposerons encore de belles manifestations, avec toujours pour objectif le plaisir des enfants et l'animation de notre commune.

N'hésitez-pas à nous contacter pour rejoindre notre belle équipe!

Contact: saseleve.parents.salignac@gmail.com ou 07 .89.85.18.56

Vie Associative

Suivez-nous sur les réseaux pour ne rien rater de notre actualité, en flashant ce QR CODE

Pour ne rien manquer de événements à venir, c'est ICI

20/10/24 VIDE GRENIER	01/12/24 Marché Noël	25/01/25 LOTO	22/03/25 LOTO	27/04/2025 VIDE GRENIER	20-22/06/25 Week-end Festif
-----------------------------	----------------------------	------------------	------------------	-------------------------------	-----------------------------------



« Saint Antoine du Bon Pied »

La saison précédente s'est clôturée par un repas convivial, grillade et auberge espagnole début juillet chez notre amie randonneuse Pierrette qui nous a chaleureusement accueillis sur sa belle propriété à Salignac. Les randonnées ont repris début septembre au rythme de 2 par semaine, le samedi après-midi et le mercredi matin (plus courtes et plus adaptées en fonction des participants).

L'Assemblée Générale de notre association St Antoine du Bon Pied s'est déroulée samedi 28 septembre sans changement au sein du bureau.

Les inscriptions ont repris pour la nouvelle saison 2024-2025. La présidente

Isabelle Meynard

assosaintantoinedubonpied@gmail.com



« Secours Populaire Val-de-Virvée »

TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE

Depuis 1989, année de création du comité du Secours populaire français de Val-de-Virvée, les années se suivent et, malheureusement, se ressemblent. Pourtant, le comité de Val-de-Virvée poursuit son objectif principal : accueillir les familles en situation précaire. Cette année 2024 n'a pas fait exception.

Notre rôle consiste à leur fournir des denrées alimentaires (un colis par mois), mais pas seulement. Nous sommes également là pour les aider dans leurs démarches administratives et financières ponctuelles, et surtout pour leur offrir un soutien humain. Nous proposons également une aide vestimentaire grâce à notre boutique de vêtements, avec des prix attractifs.

Pour accomplir toutes ces tâches, nous sommes une équipe (trop peu nombreuse) de 11 personnes, toutes bénévoles.

Équipe du comité :

- Trésorière : N. Dupeyron
- Trésorier adjoint / Stock / Commandes : F. Chouquais
- Secrétaires Braderie : M.-F. Linares, A. Gimberteau
- Secrétaire Vide-Grenier : Y. Gadouri
- Secrétaire Collectes / Bric-à-brac : M. Rasseneur

Bénévoles : Puériculture, Santé, Animation Braderie : M.-P. Cano, S. Deneuil, J. Gireme, C. Chavasse, D. Humblot

Secrétaire Général : G. Herlemont

Au cours de cette année, nous avons aidé environ 40 familles (soit 43 adultes et 54 enfants). Nous organisons également des vide-greniers, des collectes alimentaires, et donnons la possibilité aux familles de participer, durant les vacances, à des journées de détente et de culture (parcs d'attractions, concerts, expositions sur les dinosaures, les peintres, et autres sorties).

Tout cela ne serait pas possible sans l'aide précieuse du comité central de Bordeaux, ainsi que celle des nombreux donateurs (financiers, matériel, vêtements, jouets, etc.) et des collectes alimentaires dans les grandes surfaces et supérettes autour de Val-de-Virvée. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

Un remerciement sincère est également adressé à Monsieur le Maire de Val-de-Virvée, à son équipe et au personnel municipal pour leur soutien matériel, financier, et humain.

Nous profitons de cette tribune pour lancer un appel à ceux qui souhaiteraient s'engager avec nous : vous serez les bienvenus !

Très cordialement et humainement,
Tous nos vœux pour 2025,
L'équipe du Secours Populaire Français



« Eclae »

FOIRE DU LIVRE D'OCCASION

« COMITÉ des FÊTES de SAINT-ANTOINE »

Malgré les difficultés croissantes à recruter des bénévoles pour l'organisation de nos fêtes, nous avons pu cette année réussir la manifestation « Val de Virvée en fête » début août à la base de loisirs G. Corbizet.

En réunissant toutes les bonnes volontés du Comité des fêtes et de l'ACCA de Salignac et grâce à l'engagement sans faille de la mairie de Val de Virvée que nous remercions, nous avons pu réussir le Marché Gourmand et le Super loto avec un bilan financier encourageant compte tenu des investissements importants. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la construction de cette fête qui aura lieu de nouveau l'année prochaine le Week-End de Pentecôte en juin.

Calendrier Festif 2025

- Le 7 février 2025 : Concours de Belote Salle des fêtes Saint-Antoine
- Le 7 mars 2025 : Concours de Belote Salle des fêtes Saint-Antoine
- Le 8 mars 2025 : Repas à Thème Salle des fêtes Saint-Antoine
- Le 25 mai 2025 : Tournoi de l'Amicale Pétanque Boulodrome de Saint-Antoine.
- Les 7/8 et 9 juin 2025 : Val de Virvée en fête à la base de loisirs G. Corbizet, avec Marché Gourmand et Super Loto
- Le 5 décembre 2025 : Concours de Belote Salle des fêtes de Saint-Antoine
- Le 6 décembre 2025 : Repas à thème, Salle des fêtes Saint-Antoine
- Section sport : Cours de Body-Sculpt de 19h à 20h et de Yoga Pilate de 20h à 21h00 tous les mercredis au foyer des Albins.
- Amicale pétanque : Soirées au chapeau tous les vendredi soir de 20h30 à minuit de mai à octobre au boulodrome de Saint-Antoine.
- Section Cirq'éveil ; Du fait du manque d'inscription d'enfants pour cette activité et du départ à la retraite de Fred, notre moniteur diplômé, nous avons dû arrêter cette section.

Pour info la prochaine assemblée générale du Comité aura lieu le vendredi 10 janvier à la Salle des associations à 18h30. Vente des cartes de membre. Ouvert à tous.

Nous vous donnons rendez-vous le Dimanche 17 Novembre de 10h à 17h au Foyer des Albins pour une foire du livre d'occasion.

Donner un second souffle aux livres est notre objectif. Vous pouvez y participer soit en tenant un stand pour vendre vos livres, BD, mangas..., soit venir flâner et trouver l'objet convoité.

Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez téléphoner au 06 23 85 08 41 ou envoyer un courriel à : eclaubieespessas@gmail.com

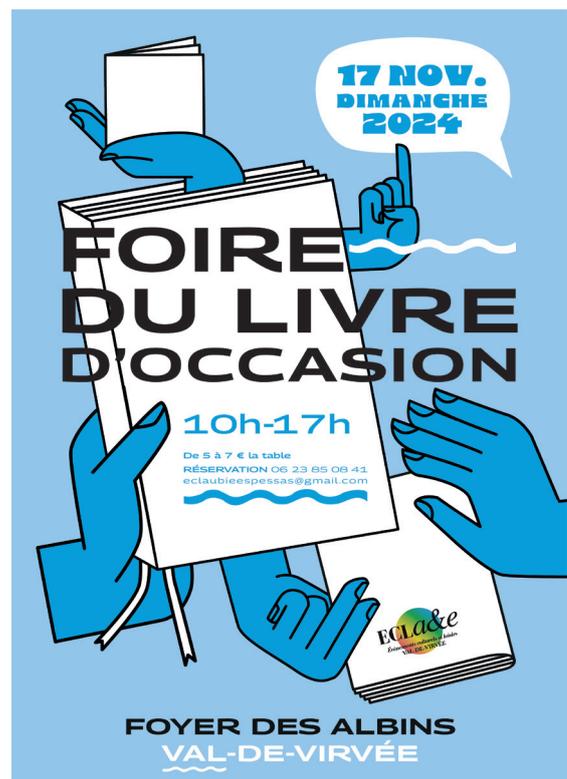
Tarif du stand : 5 € à 7 €

Cette manifestation est le prélude à un autre événement : le « Festi'Val du livre » qui aura lieu les 11, 12 et 13 avril 2025. Des auteurs, des illustrateurs... seront présents et des ateliers vous seront proposés.

MARCHÉ NOCTURNE 2024

Le soleil a bien voulu se montrer en fin de journée et a décidé de nombreux courageux à participer à cette belle fête. Le groupe Série Limitée et ses guitares nous ont accompagnés ; un feu d'artifice a clôturé la soirée. Nous remercions les volontaires, les services et aides de la Mairie qui nous ont permis de faire cette belle manifestation. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

A bientôt



« Salignac VTT »

En mars dernier, nous vous écrivions qu'après de nombreux mois pluvieux, nous trouvions l'hiver un peu long. C'était sans savoir ce qui nous attendait pour le reste de la saison... La pluie nous a accompagnés jusqu'en aout. Ces 2 petits mois d'été nous ont toutefois permis de regonfler les batteries et voir arriver de nouvelles têtes au club.

Comme prévu, nous avons enchainé les randonnées : Montendre (La Forestière), Lalande de Fronsac, Chamadelle, Blaye, Clérac, Baignes, Castillon, Bourg et la Silex pour les connaisseurs.

En novembre, nous organiserons notre randonnée nocturne juste avant notre assemblée générale.

L'esprit du club est toujours le même : Entraide, Bonne humeur, Camaraderie. Pas de compétition entre nous – nous sommes là pour pratiquer le VTT en toute simplicité.

Si vous souhaitez tenter l'expérience, n'hésitez surtout pas à venir à notre rencontre.

Rendez-vous chaque dimanche matin (à 8h45 à la Salle du Temps Libre de Salignac).

A partir de 15 ans, n'hésitez pas à venir tenter l'aventure avec votre vélo et votre casque, toute l'équipe vous accueillera avec grand plaisir.

Nicolas LACROIX – Président Salignac Cyclotourisme
Contact : Fred au 06.70.88.06.71 ou Nico au 06.76.77.47.09



« Rencontres et Loisirs »

L'année 2024 sera bientôt achevée, mais l'association « RENCONTRES et LOISIRS » est toujours présente, après 40 ans d'activités annuelles grâce à des bénévoles dynamiques et dévoués.

Pour cette fin d'année, vous retrouverez la « BOURSE aux JOUETS et BRIC à BRAC du 21 au 26 novembre, à la Maison du Temps Libre de SALIGNAC.

- La Rando :

Le mardi au départ de la Maison du Temps Libre, sur le parking à 14h15

Renseignements : 05 57 43 26 68

- La Peinture sur SOIE :

Le mardi à partir de 10h30 à la salle « BICOU » de SALIGNAC

Renseignements : 06 20 51 84 39

- La Couture :

Le jeudi à partir de 14h à la salle « BICOU »

Renseignements : 05 57 43 29 52

Les dates des 3 bourses pour 2025 vous seront communiquées ultérieurement

Venez nous rejoindre pour des activités simples, agréables et toujours dans la bonne humeur

La Présidente,
Cathy DUHAU

Chères associations,

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre engagement et votre dévouement. Grâce à vos actions dans les domaines culturels, sportifs, et sociaux, notre commune est plus dynamique et solidaire.

Votre travail bénévole renforce les liens entre habitants et contribue à améliorer notre quotidien.

Merci pour tout ce que vous faites. Nous espérons continuer à œuvrer ensemble pour le bien-être de notre commune.

**Avec toute notre gratitude,
L'équipe Municipale de Val-de-Virvée**

MARIAGES



Félicitations à

- CHASSELOUP-PERDRIAUD Éric, Guy et COUSIN Caroline, Janine, Francine le 4 mai 2024
- LIMA Grégory, Adalberto et SIDROT Romain Barnabé le 11 mai 2024
- DESCOMBES Jérémy et PARRA Amandine, Andréa le 18 mai 2024
- SENHADJI Mathieu et MARCHETTI Anaïs, Fanny le 18 mai 2024
- MARQUAILLE Antoine Adrien et BRACHET Manon Bettina Alberte le 8 juin 2024
- MOULIA Pierre Louis et LUDWIG Caroline Nathalie le 22 juin 2024
- AFONSO JORGE Rui Manuel et ALONSO ALVES Ana Maria le 29 juin 2024
- LILE Anthony, Roger, Claude et GALLETEAU Melissa, Sonia le 3 août 2024
- POURAILLY Benjamin et AUTHIER Sonia le 24 août 2024
- FAURE Jérôme et MARTY Sabrina le 31 août 2024
- VERSAUD Johan Pierre-Philippe et DAMBRUN Sarah le 14 septembre 2024
- LEFEBVRE Arnaud Jean-Claude Sylvain et CHABRY Maeliss le 21 septembre 2024
- PETETIN Edouard Hervé et MOULINIER Maëlys Alexia le 21 septembre 2024
- ROUSSIÈRE Basile Stéphane Damien et CALLEAU Léa le 12 octobre 2024
- DE MELO Alexandre et PÉCHEUX Virginie Angèle Francette le 19 octobre 2024

NAISSANCES



Bienvenue à

- DESOUBRY Louna, Nathalie, Catherine le 29 avril 2024
- SIEUW Leïla née le 16 mai 2024
- AUBRY DELISLE Sacha le 22 mai 2024
- MONDON Julia le 14 juin 2024
- ADU Lua, Edore, Kaïa le 15 juin 2024
- DECARPENTRIE Alexandre, Hervé le 17 juin 2024
- ROBIN Blanche, Léonie le 26 juin 2024
- SAURIAT Lennie, Alba, Marine le 27 juin 2024
- ARGENTA Cléa Zoé le 24 juillet 2024
- GRANDSERT Marlo le 25 juillet 2024
- DIARTE Lou, Julia le 29 juillet 2024
- DARRAGI Alma le 14 août 2024
- MARQUAILLE Louise le 25 août 2024
- ANUNCIACAO ALVES Jeanne Sylvette le 23 septembre 2024
- CHAPRON DURAN Éline Ernestine Éloïse le 2 octobre 2024
- FOURRAGEAT LOISELET Jayden Giovanni Yves le 6 octobre 2024
- SLAMA Rayan le 11 octobre 2024

DÉCÈS



Sincères condoléances

- CLAUS Daniel le 7 mai 2024
- GUY Lucette Mireille Françoise épouse JEAUC le 30 mai 2024
- TACHOIRES LABARTHE Huguette Marie veuve DUBREUIL le 30 mai 2024
- LACHAUD Paulette épouse CECCHINI le 6 juin 2024
- GOMEZ RODRIGUEZ Maria del Pilar le 28 juillet 2024
- PÉRON Marie Thérèse veuve ROQUIER le 31 juillet 2024
- LAPORTE Yveline Marie veuve THIBAL-MAZIAT le 4 août 2024
- CATHÉRINEAU Paulette veuve CHAIRE le 6 août 2024
- CASSAGNE Jean Bernard le 24 août 2024
- CARPENTÉY Josette Jacqueline Micheline épouse BUNEL le 4 octobre 2024
- NÉGRIER Marie Geneviève veuve SOLÉ le 20 octobre 2024



Au moment où nous rédigeons ces articles, nous ne connaissons pas la date de parution du magazine municipal. Pour la compréhension de tous, nous les avons communiqués à la municipalité le 3 Octobre 2024.

JO 2024, et après

Paris, et quelques villes en France, ont accueillis, cet été, les Jeux Olympiques et paralympiques 2024. Certains les attendaient avec impatience, d'autres avaient un regard critique et quelques-uns faisaient preuve de la plus grande indifférence.

C'est dans cet esprit, pour la première fois en dehors d'un stade, au milieu de la ville, au milieu des plus beaux monuments de notre capitale, faisant référence à notre histoire, aux hommes et aux femmes aillant marqués notre pays, que la cérémonie d'ouverture lança le début des épreuves.

Les fervents supporters, les passionnés de sports, que les amoureux de la convivialité, les terrasses des cafés, tous, se mirent aux couleurs olympiques, encourageant les équipes françaises et plus largement les athlètes engagés dans les différentes disciplines.

C'est l'équipe de rugby à 7 qui fut la première à se parer de l'or olympique ! Comment ne pas évoquer le "or-board" Léon MARCHAND faisant exploser tous les records de médailles, comment ne pas parler de Teddy RINER tant attendu dans sa catégorie en individuel comme en équipe. Comment ne pas citer Alexis HANQUINQUANT, amputé d'une jambe, qui remporte sa deuxième médaille d'or consécutive en triathlon handisport. N'oublions pas les équipes de basket-ball, de hand-ball, de volley-ball, mais aussi le cyclisme, l'équitation, ... (en fait, nous

allons en oublier et nous nous en excusons).

Il y aura aussi eu de grands champions, ayant tout gagné dans leur discipline, comme Novak DJOKOVIC en tennis, qui enfin ont obtenu l'or olympique, laissant exprimer leurs émotions, comme un jeune sportif venant de gagner pour la première fois, sachant ô combien cette médaille est unique dans la carrière d'un sportif.

Quand vous devenez un champion olympique ou médaillé olympique, c'est à vie

Cette période olympique a aussi été l'occasion de retrouver des disciplines, pourtant connues, que nous voyons peu, trop peu, pour ne pas dire jamais dans les médias : l'escrime, le taekwondo, le canoë, l'aviron, le tennis de table, l'athlétisme,...

Nous nous serons tous pris aux jeux (c'est le cas de le dire), nous aurons vibré devant les exploits, nous aurons été émus devant l'abnégation des sportifs valides ou en handicap, nous aurons été interpellés devant leur volonté et leur engagement. Nous avons, sans doute, tous besoin de cette bouffée d'oxygène, de ce moment un peu loin des préoccupations du quotidien.

Pourtant, pour quelques champions de ce niveau, il en aura fallu beaucoup qui auront foulé la pelouse du stade, couru sur le parquet du gymnase, nagé dans le bassin de la piscine.

Nous le savons tous, la pratique du sport à haut niveau a toujours commencé dans un club sportif local, dans un équipement municipal parce que sans les collectivités, il n'y aurait pas de sport.

Il faut continuer à accompagner, à aider et à soutenir le sport pour tous. Les communes doivent être les premières à supporter des associations sportives.

Elles doivent construire, entretenir et aménager des équipements. Qu'importe que ce soit pour une pratique libre ou pour une pratique encadrée, leur utilité n'est plus à démontrer. Elle répond à une attente de nos habitants :

- D'abord pour notre jeunesse qui est demandeur d'équipements ou ils peuvent se retrouver mais aussi pratiquer du sport en compétition

- Ensuite parce que cela répond à une ambition de santé publique. Il est reconnu que la pratique sportive permet de se maintenir en forme, de s'entretenir et d'éviter le développement de maladie issue de la sédentarité.

A VAL-DE-VIRVEE, comme dans d'autres communes, nous devons être à se rendez-vous. Bien que peu nombreux, nous devons entretenir nos équipements sportifs pour ainsi soutenir les différentes pratiques : tennis, pétanque, ...

Nous devons, et c'est ce qui était pourtant promis, construire de nouveaux équipements pour soutenir le développement de nouvelles pratiques.

Et les associations

Les associations remplissent plusieurs rôles majeurs étant donné la diversité des motivations qui animent ceux qui en sont à l'origine. Elles peuvent cumuler plusieurs fonctions sociales et participent à la vie locale.

L'engagement bénévole associatif participe au développement d'une société, plus solidaire et fraternelle, attachée à servir l'intérêt général, le bien commun, et favorise la construction d'un "vivre ensemble" respectueux de sa diversité, au-delà d'une vision consumériste.

C'est pourquoi, nos associations veulent œuvrer ensemble pour donner à nos concitoyens l'envie d'agir en accord avec leurs aspirations personnelles.

C'est dans cet esprit, dans nos territoires ruraux, que le monde associatif s'est créé, s'est développé et qu'il existe aujourd'hui. Il a reposé et repose encore autour de quelques bénévoles engagés qui croient à la fois aux activités qu'ils portent, qu'elles soient sportives, sociales, solidaires ..., et à la fois à leur volonté de faire exister le "vivre ensemble".

Elles fonctionnent depuis des années sur des principes simples, non écrits et basés sur la confiance entre leurs membres : pas de concurrence dans les pratiques, de la solidarité, de l'entraide, d'un respect mutuel et d'un dialogue.

Ainsi, la vie associative fait vivre la dynamique locale, à l'échelle de nos

communes, répondant à l'attente de nos habitants, avec les moyens financiers et humains dont elles disposent.

Au fil des années, et encore aujourd'hui, de belles manifestations sont organisées et par la présence de tous, elles ont un écho important.

Il y a aussi, celles qui œuvrent au quotidien pour la solidarité, le lien social, la pratique sportive, ... Elles sont peut-être moins visibles mais aussi importantes.

A l'heure des choix financiers, il ne faudra pas oublier tout ce qu'apporte le monde associatif à notre société. Il ne faudra pas avoir une simple analyse comptable, au contraire !

En soutenant la culture, c'est permettre à chacun de s'émanciper et de faire vivre ses rêves. En soutenant la pratique sportive, c'est agir pour le bien-être personnel, c'est aussi, peut-être, préparer les champions de demain. Soutenir les associations caritatives, c'est développer la solidarité humaine et donner une nouvelle chance. Soutenir les bénévoles, c'est faire vivre l'engagement pour une citoyenneté active !

Pour autant, la commune doit jouer son rôle de facilitateur et de soutien matériel et financier. Elle doit aussi jouer la fonction du régulateur en évitant la concurrence des pratiques, des thèmes, des sujets du type de manifestations, ... En n'étant pas dans cette position, elle prend le risque au bout du bout de décourager les bénévoles et de produire l'effet inverse, voir la disparition de ses associations. Alors, soyons vigilants !

Informations Utiles

Maison France Service du Grand Cubzaguais

Permanences

- Lundi : 08h30-18h00
- Mardi : 08h30-18h00
- Mercredi: 08h30-18h00
- Jeudi : 08h30-18h00
- Vendredi : 08h30-16h30

365 avenue Boucicaut
33240 Saint-André-de-Cubzac
Téléphone: 05 57 43 96 37
www.france-services.gouv.fr
Email: mstp@grand-cubzaguais.fr

Numéros d'urgence

Pompiers :	18
SAMU :	15
Gendarmerie :	17 ou 05 57 94 05 60
Centre Anti-Poison :	05 56 96 40 80
SOS Médecin :	05 56 44 74 74
Pharmacie de garde :	3237
Enfance maltraitée :	119
Violence Femmes Info :	3919 ou SMS au 114
Protection et assistance aux personnes âgées :	0800 020 528

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**



**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc

